



Les logements sont construits autour de pelouses et massifs plantés formant un espace semi-clos. Le passage entre cet espace vert et les voies de circulation se fait grâce aux halls traversant que l'on distingue au rez-de-chaussée.

IVR11_20119100105NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation